



Numéro 78 - avril 2022

CLPS

Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif



Nous avons le plaisir de vous proposer notre newsletter du mois d'avril. Depuis sa création, nous l'avons conçue avec l'objectif d'en faire un véritable outil d'échanges, de partages d'expériences, de réflexion et de mise en valeur de pratiques de promotion de la santé. Comme pour beaucoup de personnes, le quotidien des communes est actuellement centré sur la gestion, au niveau local, de l'épidémie de Coronavirus. Beaucoup d'informations circulent et nous vous rappelons deux sites que vous pouvez consulter régulièrement au niveau fédéral : <https://www.info-coronavirus.be/fr/> ainsi qu'au niveau wallon : <https://www.aviq.be/coronavirus.html>.



Voir ou revoir le Webinaire "Vivre en ville : impacts de l'environnement urbain sur la santé psychique"

La ville est parfois associée à l'anxiété et au stress du fait de sa densité, de son rythme accéléré et d'une forme d'anonymat qui peut rimer avec isolement. Les problématiques environnementales telles que les îlots de chaleur, la pollution de l'air ou le bruit peuvent venir alimenter ce sentiment de mal-être. Qu'est-ce qui, dans l'aménagement des villes, peut avoir une incidence sur la santé psychique et accentuer ou atténuer les contraintes de la vie citadine ? Comment prendre en compte la dimension psychologique, les perceptions et vécus des habitants dans la conception des villes ? Comment cette question de la santé psychique en ville est-elle prise en compte par les collectivités et les urbanistes ?

[Télécharger \(1\)](#)

[Télécharger \(2\)](#)

Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins

L'acronyme JAVA (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents) désigne les jeunes de 16 à 23 ans, à l'entrée de la majorité et du monde des adultes. Une période de transition particulièrement compliquée pour ceux qui rencontrent des difficultés multiples et dont la prise en charge entremêle différents « secteurs » tels que la santé mentale, la protection de l'enfance et parfois le handicap. Lorsque ces jeunes dits « en situation complexe » s'approchent de leurs dix-huit ans, le chemin vers l'autonomie et la possibilité d'exercer pleinement leur rôle de citoyens actifs et responsables est souvent semé d'embûches, particulièrement lorsque les services qui les accompagnaient en tant que mineurs – qu'ils connaissaient parfois depuis de nombreuses années – se trouvent dessaisis au profit du réseau et des institutions « pour adultes ». C'est ce moment critique de transition que ce projet veut explorer : au regard de leurs cheminements souvent chaotiques, nous souhaitons, à travers cette recherche-action, œuvrer collectivement à recréer du lien, de la transversalité, de l'intersectorialité et de la continuité dans le circuit d'aide et de soin proposé à ces jeunes parfois qualifiés d'« incasables ».

[Télécharger](#)



Des fiches pratiques pour accompagner étape par étape la mise en place d'un projet de communication

Le service de promotion de la santé de Question Santé asbl a produit, dans le cadre de ses missions, des fiches méthodologiques de communication en promotion de la santé. Ces fiches entendent « marier » les théories de la communication, les concepts et techniques du marketing social, d'une part, avec les valeurs et les objectifs de promotion de la santé, d'autre part. Elles accompagnent les professionnels dans l'élaboration de leur projet de communication quelle que soit l'envergure de ceux-ci en fournissant des repères théoriques et méthodologiques ainsi que des exercices pratiques. A travers ces fiches, le service vise à : renforcer les compétences techniques ayant trait à la connaissance, la maîtrise des actions/supports de communication : site internet, réseaux sociaux, support papier (brochure, affiche...), supports audiovisuels, affichage digital, réalisation d'un événement (colloque ou autres), relations avec la presse, plaidoyer, plan de communication multi-canal... ou comment utiliser telle technique, tel logiciel, tel support ; à développer les compétences structurelles ou informationnelles qui permettent de concevoir une action de communication dans sa globalité : analyse des besoins du public visé, définition des objectifs, réalisation des actions de communication, stratégies de diffusion, évaluation ; à pérenniser le travail d'accompagnement méthodologique mené auprès des opérateurs reflétant ainsi les réalités de terrain en matière de communication en santé. Les fiches s'adressent à tout acteur de première et deuxième ligne travaillant dans la promotion de la santé ou dans un autre secteur tel que le secteur social, le secteur de la santé mentale ou le secteur de soins et services aux personnes âgées.

[Télécharger](#)

Comment favoriser l'engagement des élu-es et des équipes municipales ?

Ce guide est à mettre entre les mains de tous les élus locaux et membres des équipes municipales qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale de la population à leur échelle. Il peut être utile aux collectivités qui n'agissent pas encore sur ce thème et veulent le faire, ou bien qui agissent déjà et souhaitent faire davantage. Ce guide peut également être une ressource utile aux membres des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM), et particulièrement aux coordonnateur-rices (qui jouent très souvent un rôle clé en termes de mobilisation et développement de l'engagement des élus, et qui travaillent étroitement avec eux) : ils y trouveront des outils concrets pour impliquer (davantage) les élus locaux de leur territoire et développer la manière dont ils collaborent. Les conseils locaux de santé mentale (CLSM) sont des instances de concertation et de coordination autour de la santé mentale à l'échelle locale. Si tous les acteurs de chaque territoire couvert par un CLSM sont invités à y participer, l'engagement des élus locaux, des représentants de la psychiatrie publique, des usagers et des aidants constitue une condition sine qua non pour pouvoir se définir comme CLSM. Pour poser cette condition, le Centre collaborateur de l'OMS de Lille (CCOMS), qui a contribué à la définition des CLSM, s'est appuyé sur les recommandations internationales en matière de santé mentale (et, plus largement, en matière de politiques publiques de santé). Ces dernières invitent à penser que la collaboration de ces différents acteurs - élus locaux, représentants de la psychiatrie publique, usagers et aidants - augmente les chances que les actions et politiques locales mises en œuvre dans le champ de la santé mentale soient efficaces. Ce n'est pas, pour autant, une garantie de résultat. À l'inverse, des actions et politiques locales élaborées sans l'un de ces acteurs ont beaucoup plus de risque de rater leur but ; quelles que soient les bonnes intentions à l'origine de l'initiative.

[Télécharger](#)



Politiques et programmes sur le Vivre ensemble au sein des villes de la Francophonie : État des lieux

La croissance des villes et l'intensification de la mobilité humaine posent de plus en plus de défis à la cohésion sociale en contexte de diversité. En ce sens, il s'agit d'un enjeu à caractère mondial où les villes se trouvent au premier plan. Les autorités locales, dans des villes du Nord et du Sud, font face à des problématiques quotidiennes qui représentent autant de manifestations des défis du « Vivre ensemble » : la cohabitation entre

différents groupes, l'intégration de nouveaux arrivants, la lutte aux discriminations, la sécurité urbaine, le partage des espaces publics, etc. Le Vivre ensemble est un enjeu qui concerne les villes partout à travers la Francophonie. En tant que gouvernements de proximité, les villes développent des politiques et des initiatives visant à encadrer et à adresser les problématiques associées au Vivre ensemble à l'échelle locale. Partout à travers la Francophonie et ailleurs, on voit l'émergence de politiques-cadre visant différents aspects du Vivre ensemble. Cela mérite qu'on s'intéresse de plus près aux démarches de chaque ville, les analyses d'un tel état des lieux pouvant permettre d'identifier des éléments communs et de tirer des leçons sur ces politiques. Cette base commune permettra de mieux connaître les différentes approches et leviers du Vivre ensemble, de mieux le promouvoir et de fournir une série d'expériences concrètes qui pourraient inspirer d'autres villes...

[Télécharger](#)

Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques

D'abord champ de pratiques avant de se constituer comme un corpus conceptuel et un champ de recherche, la promotion de la santé recouvre des pratiques spécialisées de santé publique visant le renforcement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé, à l'aide de stratégies d'interventions telles que l'éducation pour la santé, l'organisation communautaire, l'action sur les environnements, le plaidoyer politique, et la réorientation du secteur du soin. Plutôt que de se focaliser sur le changement des comportements individuels, la promotion de la santé s'attache à agir sur les déterminants qui impactent le plus fortement la santé des populations. Ces déterminants se situent au niveau des milieux de vie et de travail, des systèmes sociaux, éducatifs et sanitaires, ainsi que du contexte politique, économique et culturel dans lequel évolue la population. Se référant à la Charte d'Ottawa établie en 1986 par l'Organisation mondiale de la santé, la promotion de la santé s'appuie sur des valeurs de solidarité et de justice sociale ; en accord avec ces valeurs, elle mobilise des principes d'intervention centrés sur la réduction des inégalités sociales de santé, sur la prise en compte des environnements et conditions de vie, sur des approches intersectorielles et pluridisciplinaires, et sur la participation des personnes et des groupes à des fins d'empowerment en matière de santé.

[Télécharger](#)

Projets / Expériences

Agir sur les déterminants de la santé : les actions des Villes-Santé

Depuis vingt-cinq ans, l'espérance de vie n'a cessé d'augmenter en France. Aujourd'hui l'espérance de vie des femmes a atteint 85 ans et celle des hommes 80, soit respectivement un gain de 4 et 7 ans par rapport à 1990. Ce constat positif ne doit cependant pas occulter l'existence de fortes inégalités sociales en matière de santé. En effet, aujourd'hui en France, l'espérance de vie d'un homme à 35 ans est de 7 ans moins élevée pour un ouvrier que pour un cadre supérieur. Ces inégalités sont non seulement présentes entre les deux extrémités de la hiérarchie socio-professionnelle, mais aussi de manière continue entre toutes les positions de l'échelle sociale. Ainsi l'espérance de vie d'un ouvrier est inférieure à celle d'un employé, qui est inférieure à celle d'un individu en profession intermédiaire, etc., c'est l'existence de ce qu'on appelle un gradient social de santé. Ce gradient est observable au niveau de l'espérance de vie mais aussi de la mortalité, la mortalité prématurée, ou encore la morbidité déclarée ou mesurée, qui révèlent des résultats bien plus favorables aux individus aux plus hauts revenus et les plus diplômés. Force est donc de constater, les inégalités en matière de santé et d'espérance de vie sont étroitement liées à la situation économique et sociale des individus. Elles ont de plus un caractère cumulatif, il est donc probable que les individus les moins favorisés à la naissance voient leurs désavantages s'accumuler tout au long de leur vie...

[Télécharger](#)

Centre Local Promotion Santé
Charleroi-Thuin
1b, Avenue Général Michel
6000 Charleroi
coordination@clpsct.org
www.clpsct.org



[Se désinscrire](#)



© 2021 CLPS Charleroi-Thuin